

Chronique documentaire

Gérard Parizeau

Volume 11, numéro 1, 1943

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103003ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103003ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Parizeau, G. (1943). Compte rendu de [Chronique documentaire]. *Assurances*, 11(1), 31–35. <https://doi.org/10.7202/1103003ar>

Chronique documentaire

par

GÉRARD PARIZEAU

Crédits et Recouvrements par Louis Alexandre Bélisle.
Éditions Les Affaires, Québec.

31

Monsieur Bélisle poursuit à Québec une oeuvre intéressante. Directeur ou éditeur d'un certain nombre de périodiques, auteur d'une *Initiation pratique à la Bourse*, professeur à l'École Supérieure de Commerce, il présente en français avec ce livre les méthodes de vente, de publicité, d'affaires de leurs voisins du Sud. Ce n'est pas mince besogne, car le vocabulaire seul présente une difficulté qui rebuterait de moins tenaces. Cette fois, M. Bélisle nous apporte une étude des *Crédits et Recouvrements*, qui met à la portée de nos hommes d'affaires peu familiers avec l'anglais, des méthodes récentes mises au point aux États-Unis.

La protection contre l'incendie en temps de guerre : National Fire Protection Association.

Depuis quelques mois, d'assez nombreuses publications ont vu le jour au sujet du risque d'incendie en temps de guerre. Comme toujours, la *National Fire Protection Association* donne l'exemple. Elle nous apporte d'abord des albums comme *National Defense Fires*, qui contiennent d'intéressantes photos des incendies qui, depuis quelques mois, ont ravagé certaines usines fabriquant pour la défense nationale aux États-Unis, tels la raffinerie de Whiting, Indiana, la plus vaste au monde, affirme-t-on naturellement, l'entrepôt de

caoutchouc de Fall River où 10 pour cent de la réserve totale des États-Unis ont été détruits. Sous le titre de *Fire Defense*, la N.F.P.A. présente une compilation de dix-sept articles signés par son personnel, traitant de sujets aussi divers que « Fire from the Air », « Sabotage », « Organization for Civilian Defense », « Fire Departments and Fire Fighting », « Public Water Supply in the Civil Defense », etc. En somme, une introduction aux problèmes de la défense nationale du point de vue des civils. D'autres publications comme *Training Manual for Auxiliary Firemen* et *Employee Organization for Fire Safety* viennent compléter cette entrée en matière, avec un projet de préparation du personnel à la lutte contre l'incendie. Nous recommandons au lecteur ces brochures et ces textes, qui présentent, sous la signature de spécialistes, des idées aussi simples que précises sur la prévention et l'extinction de l'incendie, ce chancre qui ronge notre patrimoine national sans que l'on songe suffisamment aux mesures qui pourraient en prévenir les coûteux effets. Ces publications ne sont, encore une fois, qu'une entrée en matière à des sujets techniques. Ils sont destinés à ceux qui désirent une vue d'ensemble plus qu'une étude élaborée.

Parmi les études parues, plus ou moins récemment, dans la *Quarterly of National Fire Protection Association*, signalons également une étude sur les conflagrations en Amérique (avril 1942) et une autre sur les principaux sinistres en 1942 (janvier 1943), qui fait voir comme nous restons exposés aux vastes incendies malgré les progrès accomplis depuis un siècle dans la lutte contre le feu. Dans la livraison d'avril 1942, on trouve un rapport de l'Ohio Inspection Bureau sur le *Netherland Plaza Air Conditioning Fire*: sinistre qui, dans un immeuble en béton et brique, a causé des dommages considérables sans que l'incendie ait pris une importance bien grande.

Dans le numéro de juillet 1942, on lit des renseignements intéressants sur l'extinction des incendies à l'aide de la vapeur d'eau et un rapport sur l'incendie du 9 février dans le U.S.S. Lafayette, ex-Normandie, qui jette une lueur vive sur l'étonnante impréparation des services d'incendie et sur la pagaye qui a régné dans le grand paquebot en voie de transformation. La livraison d'octobre 1942 contient une étude de la fabrication du caoutchouc synthétique et des risques d'incendie qu'elle présente.

Récemment, enfin, a paru le rapport de la N.P.F.A. sur le terrible incendie qui a ravagé le Coconut Grove Night Club à Boston. La conclusion est simple :

- « 1. — Honest, non-political enforcement of building codes and fire laws;
- 2. — Competent, technically trained enforcement personnel;
- 3. — Educated public opinion.

Without these fundamentals, laws and codes are wholly ineffective ».

A ceux qu'intéresse le travail des Underwriters' Laboratories, il faudrait indiquer la série de tracts intitulés *Bulletin of Education*, que les U.L. ont consacrés à leurs travaux. Ces tracts reproduisent les interviews accordés au poste WCFL de Chicago par les chefs de service de cet organisme de contrôle technique, reconnu comme la grande autorité aux États-Unis en matière de matériel pour la prévention et l'extinction des sinistres: installations et appareils électriques, extincteurs chimiques et automatiques, etc.

Annuaire statistiques

A quelques semaines d'intervalle nous parviennent l'*Annuaire du Canada*, publié par l'Office des Statistiques d'Ottawa et l'*Annuaire statistique de Québec*. L'un et l'autre

34

sont d'intéressantes compilations, l'un de statistiques portant sur l'ensemble du pays et l'autre de statistiques provinciales. Les tableaux ordinaires sont coupés d'études sur diverses questions d'ordre économique, démographique ou historique. Certaines intéressent particulièrement les assurances, comme, dans l'*Annuaire du Canada*, l'article de M. G. D. Finlayson sur les progrès de l'assurance au Canada, dans lequel le surintendant des assurances étudie quelques aspects du jugement rendu par le comité judiciaire du Conseil privé en 1931, puis la répartition des primes entre les sociétés relevant des juridictions fédérales et provinciales et, enfin, l'essor pris par les assurances automobile et responsabilité depuis quelques années, en regard de la lente contraction des primes d'assurance contre l'incendie. L'annuaire contient également de nombreuses études sur le contrôle des prix, du commerce, des transports, sur les affaires bancaires: bref, on y trouve des aperçus extrêmement intéressants sur l'évolution de la vie économique dans notre pays à la faveur de la guerre.

L'annuaire statistique de Québec a un champ d'étude plus restreint et il est davantage consacré à la statistique. Les tableaux sont également coupés de courtes monographies ou de commentaires destinés à compléter les nomenclatures qui présentent la province de Québec, sous les aspects les plus divers: des naissances aux morts, de la production à la vente et à l'exportation, de l'instruction aux religions. Il a également une excellente tenue, s'il est un peu moins élaboré que l'annuaire fédéral.

Premiers Secours aux Blessés — édition française. Association Ambulancière Saint-Jean.

Un petit livre de 322 pages, compact, précis, dans lequel on a réuni les notions élémentaires qui ont permis aux infirmières bénévoles de l'Association ambulancière de rendre tant de services aux blessés.

Si l'on veut savoir que faire quand on reçoit du vitriol dans l'oeil (chose aussi peu fréquente que désagréable) ou quand on se fracture un bras (cas plus fréquent), quand on se coupe plus ou moins sérieusement ou quand on se trouve devant un asphixié, il suffira de feuilleter cet opuscule qui peut rendre service aux moments où l'on s'affole si facilement. Les renseignements sont bien classés, simplement présentés et illustrés, et on trouve à la fin du livre un excellent index.

35

Une police d'assurance perpétuelle

En assurance-incendie, nous ignorions jusqu'ici l'existence de police perpétuelle, comme il y en a en assurance maritime, c'est-à-dire d'une police qui reste en vigueur tant que l'assureur ou l'assuré n'en demande pas l'annulation. Il y en a eu, cependant, comme l'indique le contrat de la *United Firemen's* no 26114, émis le 24 février 1890 pour l'assurance d'une maison à Philadelphie et annulée le 3 octobre 1920 par le versement du dépôt de \$9.00 fait au moment de l'émission du contrat.

Le fait est curieux à noter parce qu'il indique une pratique abandonnée pour des raisons de pratique probablement et que la loi a reconnues.

